



Ouverture de la Crèche Intercommunale



DOSSIER
Rétrospective 2007
en images



Vie municipale **3**



Explication sur le prix de l'eau à Clisson

Présentation de la crèche

Dossier *Retrospective*

Associations **14**



Hommage à monsieur HINIKER



Olivier de Clisson, Connétable de France

Rétrospective **14**



Prolongez « la nuit des fées » chez vous

Etat-civil **17**

Brèves **17**

Agenda - détente **18**

Vœux du Maire

Tous les Clissonnaises et les Clissonnais sont invités

le Samedi 5 janvier à 18h00

au Complexe Sportif du Val de Moine à l'occasion des **Vœux du Maire**

Au cours de ce trimestre, chacun d'entre nous a dû se sentir concerné par l'environnement :

- « Grenelle de l'environnement »
- Semaine sociale intitulée « Vivre autrement pour un développement durable et harmonieux ».

Ce sont nos habitudes, nos attitudes, notre façon de produire et de consommer qu'il faut adapter sans tarder à ces évolutions.

Eteindre la lumière, fermer les robinets, opter pour le compostage individuel des déchets végétaux et fermentescibles (épluchures, tontes), tout cela est possible et manifeste la volonté d'un nouveau comportement éco-citoyen.

Après le tri sélectif bien suivi par une majorité de la population, l'acquisition d'un composteur nous fera gagner sur plusieurs tableaux aujourd'hui et surtout demain.

N'oublions pas que la taxe d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères pourrait prochainement tenir compte de l'effort que nous consentirions encore plus afin de réduire ou transformer nos déchets à la source.

La redevance incitative, que nous avons mise en place à Clisson de 1994 à 2001, pourrait bientôt revoir le jour.

C'est un des vœux que je formule en cette nouvelle année.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de joyeuses fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année 2008.

Le Maire



Explication sur le prix de l'eau à Clisson

Tarifs redevances d'assainissement et d'eau potable 2008

ASSAINISSEMENT	2006	2007	2008	Augmentation
Depuis le 1 ^{er} janvier 1998, tous les immeubles raccordables au réseau public d'assainissement sont assujettis à la redevance d'assainissement, conformément à la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992.	HT euros	HT euros	HT euros	En %
1 - Redevance d'assainissement applicable par logement raccordé ou raccordable au réseau public d'assainissement				
⇒ abonnement	15,60	16,00	18,50	+ 15,63
⇒ par mètre cube	1,40	1,43	1,56	+ 9,09
- immeuble raccordé exclusivement au réseau public de l'eau potable : calcul basé sur les mètres cubes d'eau facturés. - immeuble non raccordé au réseau public de l'eau potable : calcul basé sur un forfait de 30 m ³ par personne vivant au foyer - immeuble bénéficiant d'un raccordement au réseau public d'eau potable et bénéficiant d'un puits : calcul basé sur la plus forte consommation entre l'application du forfait ci-dessus et le relevé du compteur d'eau potable RAPPEL : exonération de la redevance d'assainissement, quand il y a application du tarif fuite				
2 - Redevance spécifique d'assainissement pour l'entretien des assainissements autonomes	62,40	73,00	85,00	+ 16,44
	Prix net		Prix net	
3 - Participation de raccordement à l'égout (P.R.E.), par logement ou activité (suivant permis de construire)	1 100,00	1 155,00	1 250,00	+ 8,23
4 - Tarification applicable à chaque demande d'attestation établissant la situation de l'installation du système d'assainissement d'un bien immobilier	64,00	70,00	75,00	+ 7,15
PRIX DE VENTE DE L'EAU POTABLE	2006	2007	2008	Augmentation
	Le m ³	Le m ³	Le m³	
	HT euros	HT euros	HT euros	En %
Part fixe par abonnement	39,18	39,96	42,00	+ 5,11
⇒ + de 0 m ³ à 150 m ³	0,95	0,97	1,028	+ 5,98
⇒ + de 151 m ³ à 500 m ³	1,12	1,15	1,220	+ 6,09
⇒ + de 501 m ³ à 3 500 m ³	1,13	1,16	1,250	+ 7,76
⇒ + de 3500 m ³	0,70	0,72	0,800	+ 11,11
Tarif fuite (exonéré de la redevance d'assainissement)	0,70	0,72	0,800	+ 11,11



Rappel pour information : Les travaux de raccordement et de branchement au réseau public d'assainissement sont réalisés par la Ville, sous le contrôle des Services techniques, à la charge du pétitionnaire, après son acceptation du devis (suivant délibération n° 88.03.28 du 18 mars 1988).

Inauguration du pôle santé



Les élus locaux, les professionnels clissonnais de la santé, le maître d'œuvre et les différents intervenants ont inauguré « le Pôle santé ». En un même lieu, vingt professionnels de la santé se sont regroupés afin de rendre plus facile l'accessibilité aux soins (voir Clisson mag d'avril).

Lors de la présentation, le Docteur Gilles Barnabé, coordinateur du projet, a donné quelques précisions sur le financement de ce dossier qui n'a pas été des plus simples.

Initialement, cinq médecins devaient prendre en charge le coût de la construction du bâtiment, or l'un d'entre eux s'est désisté. Afin de rendre

possible ce beau projet, la municipalité clissonnaise a décidé de remplacer le cinquième co-proprétaire, pendant une période déterminée. La part de la Ville doit trouver acquéreur dans les cinq années à venir afin d'éviter aux quatre autres propriétaires de racheter à terme, la cinquième part.

D'ici là, le Pôle santé aura montré tout l'intérêt d'avoir en un même lieu le plus de services de santé possible et aura certainement attiré un nouveau professionnel.

La cohérence du projet est totale, s'intégrant près de l'hôpital local, du futur CAPS, de l'ASSADAPA, du centre médico-social, du cabinet radiologique, de l'antenne de la C.P.A.M., ainsi que d'autres spécialités médicales au centre Saint Thomas.

L'augmentation de la démographie dans l'agglomération clissonnaise est un facteur de stabilité pour l'avenir de ce pôle de santé qui ne pourra que se développer.



Fin des travaux secteurs nord-est

Le 27 février 2006 débutait une tranche de travaux pour assainir le secteur Nord-Est de la Commune.

Après avoir enterré 6 km de tuyaux, imbriqués par 82 regards de visite, le chantier dit de « Nord-Est » s'est terminé 16 mois après son lancement permettant à 260 habitations d'être raccordées aux nouveaux réseaux séparatifs.

C'est, également, sur ce chantier que furent prescrites les nouvelles directives pour répondre aux inquiétudes environnementales à venir. Ainsi, il fut retenu, pour le collecteur des eaux usées, l'emploi d'un matériau nouveau : le PRV.

Ce dernier a su, de par sa composition, répondre aux exigences des élus, notamment écologiques car composé de sable et de verre recyclé et plus résistant avec une durabilité exceptionnelle à la corrosion des eaux usées (longévité d'exploitation d'environ 100 ans contre 25 à 30 pour le PVC).

Ce choix sera désormais généralisé sur les futures extensions des réseaux de collecte des eaux usées.

Ces travaux s'élèvent à 1 174 000 € HT pour la collectivité, mais sont nécessaires si l'on veut transmettre aux générations futures la préservation et la conservation des milieux naturels, qui sont, pour Clisson, d'une richesse inestimable.

■ **Les prochains travaux d'assainissement** concernant le raccordement d'une partie des villages via le réseau collectif urbain feront l'objet d'un chantier qui débutera fin 2007 début 2008.



Fin des travaux de la 3^e tranche de l'Église de la Trinité

Le projet de restauration de l'église de la Trinité s'appuie sur un diagnostic de l'état sanitaire de l'édifice, qui avait été réalisé en 2000 par le cabinet Héritage (Paris), spécialiste en restauration des bâtiments anciens.

Le cabinet d'architectes nantais Forest-Debarre a été désigné maître d'œuvre de l'opération qui s'élève à un montant de travaux de **640 500 € HT (avant actualisation) subventionnés à hauteur de 15% par l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles), 15% par le Conseil Général et 20% par le Conseil Régional.**

Cette restauration se veut respectueuse de l'histoire de l'édifice. Les différents styles architecturaux qui témoignent de l'évolution de l'église, de son origine au XI^e siècle à la fin de sa transformation au XIX^e siècle, sont respectés lors de chacun des traitements dont ils font l'objet. Il s'agit d'une restauration de bâtiment dans son état actuel.

Les travaux ont débuté en février 2005 pour une première tranche de 10 mois, localisée sur le chœur, le transept nord-ouest, la sacristie, les bâtiments nord-est et sud attenants au chœur et l'oratoire.

La deuxième tranche de travaux, commencée en janvier 2006 d'une durée de 10 mois également, a concerné le transept versant ouest et la nef.

Comme pour la tranche précédente, les travaux ont consisté dans le ravalement des façades extérieures, la réfection de la charpente et de la couverture, le remplacement des menuiseries et abat-sons et, pour la nef, la création de vitraux.

La troisième tranche de travaux réalisés cette année, localisés sur la tour, l'oracle, la tour adventice et le bas-côté sud, achève cette restauration.

ANCIEN CHAMP DE FOIRE

La nouvelle vie du Champ de Foire commence. Les premiers coups de pelle ont commencé avec le début des travaux de deux immeubles devant recevoir la Société d'assurances Guemas pour l'un, la Division du Vignoble de la DDE pour l'autre. La mise en service de ces bâtiments est prévue à l'été 2008.

Par ailleurs, les travaux de viabilisation du secteur ont également débuté avec la démolition partielle de la dalle béton correspondant à l'emprise de l'ancien foirail.

PLAN LOCAL D'URBANISME

La procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme touche à sa fin. L'enquête s'est tenue du 10 septembre au 12 octobre inclus. Le commissaire enquêteur a reçu et renseigné 95 personnes au cours de l'enquête. Son rapport est consultable au service Urbanisme de la mairie ainsi que sur le site internet www.mairie-clisson.fr rubrique « Infos Mairie ».

Il appartient désormais au groupe de travail d'étudier une à une l'ensemble des requêtes effectuées au cours de l'enquête.

■ **Le Plan Local d'Urbanisme pourra alors être présenté pour approbation au Conseil Municipal du mois de janvier ou février.**

Inauguration de la crèche intercommunale



C'est en 2003 qu'une réflexion sur la création d'une crèche s'est amorcée entre les communes de CLISSON, GORGES, St LUMINE et GETIGNE. Les données démographiques et statistiques recueillies depuis 2000 sur le secteur par le relais des assistantes maternelles ou transmises par la CAF montrent une évolution des demandes et un nombre d'assistantes maternelles insuffisant.

Un SIVU « Petite Enfance » s'est constitué pour mener à bien un projet de « Crèche Collective Intercommunale » d'environ 35 places pour l'accueil des 0-3 ans. Le terrain octroyé au projet a l'avantage de se situer entre la Maison de l'Enfance et l'école Jacques Prévert groupant ainsi les services liés à l'enfance.

Lors de ces premières réflexions sur la création d'une crèche, le but premier fut de s'adapter aux besoins très évolutifs des jeunes enfants et aux attentes des parents. Il ne s'agissait pas uniquement de créer une offre complémentaire, mais il s'agissait bien de proposer une offre adaptée aux besoins des parents, et à leurs nouveaux rythmes de vie.

Après consultation, la maîtrise d'œuvre du projet a été confiée à monsieur Dominique Vignault, architecte à Nantes. Le projet a fait l'objet d'un 1^{er} appel d'offre début juin 2006 puis d'une 2^e consultation le 28 juillet 2006 pour 9 lots. Le projet intègre certaines particularités architecturales pour le bien-être des enfants. C'est ainsi qu'un vide sanitaire a été créé dans un souci de protection contre le radon.

Soucieux de la qualité environnementale, le Comité Syndical du SIVU avait demandé au bureau d'études fluide AREA la réalisation d'une étude énergétique permettant la comparaison de différents systèmes de chauffage. Les élus ont opté pour la solution de chauffage par géothermie avec pompe à chaleur (sur sondes verticales) permettant d'utiliser la chaleur contenue dans le sol pour alimenter un plancher chauffant et des radiateurs basse température.

Les travaux ont débuté le 16 octobre 2006 pour une durée de 10 mois.

Le projet tel qu'il est réalisé aujourd'hui représente un coût total d'opération de **995 500 € HT (1 188 000 € TTC)** dont un coût de travaux de **754 000 € HT (901 800 € TTC)** financé à 50% par nos partenaires selon la répartition suivante :

CAF :	315 000 €
Etat :	30 000 €
CG44 :	17 500 €
Sénat :	15 000 €
	377 500 €

A cet égard, le S.I.V.U. a salué l'implication de la CAF dans cette réalisation.

L'importance de ce partenariat s'est traduite dans le caractère intercommunal de la crèche, mais aussi dans la forte implication des partenaires, et notamment des membres du Comité de Pilotage.

De même le concepteur de ce projet, M. Vignault, a eu à cœur le confort et le bien-être de l'enfant : les couleurs, l'organisation de l'espace, la décoration, et même l'éclairage, bref tout ce qui fait qu'un enfant se sente bien.

Aussi l'ouverture vers l'extérieur de la structure grâce à cette grande terrasse protégée par un préau permet aux enfants de sortir et de prendre l'air en toute sécurité. Tout cela a fait visiblement l'objet de soins scrupuleux pour rendre ce lieu d'accueil le plus naturel possible, loin des structures souvent trop aseptisées, et de ce fait trop éloignées de l'environnement naturel de l'enfant.

C'est donc quatre ans après les premiers débats que cette crèche a pu être ouverte, et ce grâce au respect du planning serré de remise des locaux et malgré les surprises qui sont le lot de toute opération de ce genre.

Pour le bon fonctionnement de cette structure, le S.I.V.U a procédé à un recrutement de personnels diplômés et qualifiés.

Le nombre de personnes recrutées répond au taux d'encadrement conforme aux textes de loi les plus exigeants, le tout dans l'intérêt des enfants.

Présentation de la crèche par sa directrice Maryvonne DUMAIRE

La crèche collective intercommunale située Esplanade de Klettgau à Clisson est gérée par le Syndicat intercommunal à Vocation Unique « de la petite enfance », syndicat regroupant les communes de Clisson, Gorges, Gétigné et Saint-Lumine-de-Clisson. C'est un mode de garde collectif, régulier, qui accueille 35 enfants de 3 mois à 3 ans.

La crèche accueille les enfants dès 7h30 jusqu'à 18h30.

Les horaires du personnel sont déterminés par la présence effective des enfants. L'adulte s'adapte à chaque enfant afin de respecter au mieux son rythme, ses habitudes mais aussi ses besoins du moment. L'équipe est constituée d'un personnel qualifié qui veille au bon fonctionnement de la crèche pour le confort des enfants accueillis. Trois espaces de vie différents vont permettre à l'enfant d'évoluer dans la structure.

Au niveau de l'espace bébé, l'enfant est accueilli par 4 professionnels, une éducatrice jeune enfant entourée de trois auxiliaires de puériculture (dont un monsieur). La législation

impose la présence d'un professionnel pour 5 enfants ne marchant pas.

L'espace « Bébé » est aménagé afin de procurer un sentiment de bien-être aux enfants qui pourront mettre leurs sens en éveil aidés par l'adulte sécurisant.

L'espace « Grand » et l'espace « Moyen » sont contigus et permettent aux enfants d'évoluer dans les pièces entre l'espace jeux d'eau, l'espace lecture, l'espace dînette et poupée, l'espace motricité.

L'organisation de la journée est adaptée aux besoins des enfants.

Afin de respecter la législation qui impose la présence d'un professionnel pour 8 enfants marcheurs, deux groupes d'adultes prennent en charge les enfants.

Pour chacun des groupes : « les grands et les moyens » une éducatrice jeune enfant et deux auxiliaires de puériculture accompagnent les enfants dans leur vie à la crèche.

La restauration est assurée par les cuisiniers de l'école Jacques Prévert. Les repas sont servis par Céline, en CAP « Petite enfance » ; Annick

notre agent d'entretien veille à l'hygiène et à la sécurité de tous.

La directrice, puéricultrice de formation est à l'écoute des parents et à l'écoute de leurs besoins. Elle est garante, avec l'ensemble de l'équipe, de la sécurité et du bien-être des enfants.





Dématérialisation des actes administratifs

En octobre dernier, la ville de Clisson a été la trentième collectivité à signer avec la Préfecture la dématérialisation des actes administratifs.

Tous les arrêtés, les délibérations de conseils municipaux, les décisions du Maire sont transmis à la préfecture pour bénéficier d'un contrôle de légalité. Anciennement, tous les actes étaient transmis par courrier ; désormais cela se fera par télétransmission.

Cette démarche s'applique dans le cadre de la modernisation du contrôle par le développement et la promotion électronique auprès des collectivités territoriales.

Le déploiement de cette application va permettre à la mairie de gagner du temps dans le traitement de l'acte.

Concours agriculture et paysages

Le but du concours agriculture et paysages est d'encourager les agriculteurs du département à mettre en valeur l'ensemble de leur exploitation, tant la partie habitation que la partie exploitation, de manière à valoriser l'exploitation d'un point de vue esthétique, mais également d'un point de vue environnemental.

Stimuler l'insertion de l'exploitation dans le paysage environnant et faire en sorte que l'exploitation soit intéressante et agréable à vivre et à travailler tout au long de l'année.

La remise des prix a lieu chaque année en septembre, octobre, remise des prix qui fait suite à la visite sur le site (courant juillet) et à l'analyse par le jury des exploitations concurrentes. Peuvent participer au concours, les éleveurs, les viticulteurs, les maraîchers, l'accueil à la ferme et la vente directe ainsi que les retraités et les planteurs de haies bocagères.

■ Sur Clisson deux exploitations ont été lauréates :

Le Gaec Guerin et l'exploitation de Christian Pinault ; félicitations à eux.

Une deuxième @ pour Clisson

Cette année encore, la ville de Clisson a été récompensée pour son implication dans le développement de l'internet. En effet, en novembre dernier à Lille, une seconde arobase du label « Ville Internet » a été décernée à notre ville.

Ce Label permet à la collectivité locale d'évaluer et de montrer la mise en œuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de tous pour l'intérêt général.

Le jury, composé d'experts, analyse les politiques menées par les collectivités sur la base de critères liés aux valeurs de citoyenneté active et de démocratie participative.

Seules trois villes de la région Pays de la Loire ont été récompensées, Carquefou et Clisson ont obtenu 2 @ et Château Gonthier 3 @.



Remerciements

Cinq fois par an, vous recevez votre Clisson Mag, le magazine municipal de la ville de Clisson. Sa réalisation est le fruit du travail de nombreuses personnes, les associations, les agents municipaux, les élus mais aussi le « comité de relecture ».

Ce comité de relecture composé de bénévoles pour la plupart retraités de l'éducation nationale, relit l'ensemble des articles publiés afin de corriger toutes formes de fautes de français.

Nous tenions à leur dire un grand merci pour leur contribution à la bonne qualité de ce support d'information.



Concours des maisons fleuries pont Saint-Antoine

Les membres du jury ont procédé au classement du concours des maisons fleuries de la commune de Clisson.

Lors d'un premier passage sur l'ensemble de la commune, le jury a retenu un certain nombre de jardins, puis, une dernière sélection s'est faite quinze jours plus tard.

Les années précédentes, les sélections s'effectuaient à un mois d'intervalle, ce délai a été ramené à quinze jours pour ne pas avoir trop de différence d'entretien liée à la météo, une période sèche n'aura d'incidence sur l'ensemble d'un jardin qu'à partir d'une quinzaine de jours. Les jardins sont évalués suivant deux grandes lignes :

- Le patrimoine végétal ; gestion du patrimoine arboré, fleurissement de pleine terre et hors sol.
- Gestion environnementale ; gestion des déchets verts ; utilisation de compostage, broyage des végétaux ; gestion de la ressource de l'eau ; technique permettant d'économiser l'eau (paillage, choix des végétaux, goutte à goutte ...), récupération d'eau de pluie, utilisation de produits phytosanitaires. Mise en valeur du patrimoine.



Balcons et trottoirs

- 1^{er} - M. Perrocheau Victor : 29 av. du Fief des Pommiers
- 2^e -M. Levêque Daniel : 9 rue des Gervaudières
- 3^e -M. Perraud Jean : 25 rte de St-Crespin

Jardins visibles de la rue

- 1^{er} - M. Malherbe Bernard : 8 ruelle des Arts
- 2^e - M. Allard Jean-Marie : 7 place des Tamaris
- 3^e - M. Barraud Jean-Pierre : 2 rue des 4 peupliers
- 4^e - M. Blanloeil Loïc : 28 rue des Saules
- 5^e - M. Malicot Marc : 8 place des Courtils

Grands jardins visibles de la rue

- 1^{er} - M. Bossard Michel : 31 rue du Levain
- 2^e - M^{me} Dugast Geneviève : rte de St-Hilaire
- 3^e - M. Jeannot Michel : 7 rue de la Houe
- 4^e - M. Bernard René : 4 rte de Gervaux
- 5^e - M^{me} Sauvage Josiane : 9 rue de la Houe
- 6^e - M^{me} Roth Jacqueline : 49 rte de la Brebionnière

Dévégétalisation du pont Saint-Antoine

Le pont Saint Antoine s'est vu offrir un nettoyage complet au début du mois d'octobre.

Pendant trois jours, le pont a été remis à neuf : toutes les herbes, ronces, lierres et autres fougères qui s'étaient installés sur ses vieilles pierres ont été enlevés.

Ce travail de dévégétalisation est nécessaire pour la sauvegarde du plus vieux pont de la ville.



Départ de la directrice de l'hôpital Pierre Delaroche

Après 10 années passées à l'hôpital local de Clisson, Madame Lemoigne sa directrice, quitte l'établissement.

Comme elle le dit dans son discours d'au revoir cette période passée à Clisson n'a pas toujours été facile. Des moments difficiles ont dû être surmontés, particulièrement pour la création de dossiers tel que le projet d'établissement ou la procédure d'accréditation.

Mais elle gardera surtout le souvenir du soutien de ses proches et de ses collaborateurs qui l'ont accompagnée à travers tous ces projets dont l'issue était importante.

Après cet état de fait, Madame Lemoigne a souligné la qualité du dialogue avec les résidents et le personnel, et a remercié tous ceux qui pendant ces dix années ont travaillé avec elle : le personnel administratif, les animateurs, l'équipe médicale, la trésorerie, ses collègues et le conseil d'administration.

Lors de ce dernier verre de l'amitié, une rétrospective en chanson lui a été offerte.

Afin de la remercier pour son travail accompli à Clisson et de lui montrer toute la reconnaissance qu'elle mérite, la municipalité lui a remis la médaille de la Ville.

VÉLOBUS ÉCOLE J. PREVERT, CLISSON

Depuis sa création il y a trois ans, le vélobus – comprenez le trajet école-domicile à vélo en groupe et selon un itinéraire et des horaires précis - a bien grandi !

L'idée de concrétiser cette forme de déplacement doux est née de plusieurs préoccupations :

- le souci de sécuriser l'esplanade Klettgaü ;
- la volonté de se déplacer de façon écologique ;
- l'envie de proposer un regroupement convivial aux enfants et aux parents.

Aujourd'hui, le vélobus fonctionne le samedi selon deux itinéraires :

- un au départ du quartier de la Mare Rouge (contact M. Guichon François : 02 40 54 28 36) : environ 16 enfants y participent ;
- un au départ, depuis cette année, de La Durie et passant par la Trinité (contact Sandra Bruneau : 02 51 71 88. 75) : 5 enfants y participent.

Celui-ci serait davantage fréquenté avec de meilleures infrastructures : sécurisation du secteur du Nid d'Oie, marquage au sol tel qu'il a été réalisé pour la Mare Rouge.

Chaque groupe d'enfants est encadré par 3 adultes au moins, faisant partie d'un groupe de bénévoles qui se relaient d'une semaine à l'autre.

Ma fille Ambre m'a dit qu'elle voudrait que ce soit tous les jours samedi pour aller à l'école à vélo ! Je crois que tous les enfants adorent ça, même quand il pleut ! Et puis, ça les prépare aux trajets qu'ils effectueront seuls pour aller au collège.

Une Maman satisfaite



Ecole publique « JACQUES-PRÉVERT » Esplanade de Klettgau - Clisson

Nouvelles modalités d'inscriptions

A compter du **1^{er} janvier 2008**, pour une première inscription au groupe scolaire « Jacques-Prévert », les parents des enfants sont invités à se présenter en **Mairie de Clisson**, Hôtel de Ville, 3 Grande rue de la Trinité, 44190 Clisson, afin de remplir une **fiche d'inscription**, munis des pièces nécessaires à la constitution du dossier (*carte de santé, livret de famille, justificatif de domicile,...*). Cette fiche sera à réactualiser à chaque rentrée scolaire auprès de la directrice de l'école.

L'inscription d'un enfant dans une école publique du premier degré s'effectue en tenant compte des ordres de priorité suivants :

- lieu de scolarisation de l'enfant à la rentrée précédente,
- lieu de scolarisation des frères et sœurs,
- domicile de la famille.

Sur rendez-vous et uniquement pour une première inscription, les parents seront accueillis par les directrices des écoles concernées, afin de procéder à l'admission de leur enfant, **en présentant obligatoirement la fiche délivrée par la Mairie** :

• Ecole maternelle « Jacques-Prévert »

La directrice recevra prioritairement les parents d'enfants âgés de trois ans et plus, afin de valider et de procéder à l'inscription pédagogique de l'enfant.

• Ecole élémentaire « Jacques-Prévert »

Le passage de la Grande Section (maternelle) au Cours Préparatoire (CP), se fera sans inscription préalable en Mairie, dès lors que l'enfant est scolarisé à l'école maternelle publique et que la famille réside toujours sur la Commune.

S'il s'agit d'une première scolarisation à l'école Jacques-Prévert, et que la famille n'est pas ou plus domiciliée sur la Commune, l'inscription en Mairie de Clisson est obligatoire.

Attention :

- Les familles nouvellement arrivées dans la Commune devront fournir à la mairie le **certificat de radiation** de l'ancienne école.
- Les familles non-domiciliées dans la Commune, souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) à l'école publique clissonnaise, doivent déposer une **demande de dérogation** auprès de leur Mairie de résidence (*s'il existe une école publique*), y compris dans le cas d'un passage de grande section au CP.

Dans tous les cas, la validation définitive de l'inscription dépendra de la capacité d'accueil maximale de l'école.

Nota : L'école privée n'est pas concernée par ces modifications.

Les inscriptions en maternelle et en élémentaire sont enregistrées directement par le directeur de l'école Sainte-Famille.

Halte Garderie de Clisson

Samedi 2 Février 2008

De 9h00 à 12h00 - A la Maison de l'enfance

- Présentation des activités des enfants, de l'équipe et du projet de la structure, visite ...
- La porte ouverte sera suivie d'un moment de convivialité.

Porte ouverte à la Pitchounerie



Conseil Municipal du 20 septembre 2007

■ SERVICE CULTUREL

Culture et Solidarités

- Partenariat à intervenir avec l'Union Départementale des CCAS (UDCCAS)

A l'unanimité, le Conseil accepte.

CADRE DE VIE ET ESPACES PUBLICS

■ SERVICE PATRIMOINE BATI

Edifices publics et culturels Garenne Valentin / Eglise de la Trinité

- Adoption de l'avenant n°2 au contrat de maîtrise d'œuvre après actualisation du programme global de restauration extérieure des deux édifices
- Présentation et validation du Dossier de Consultation des Entreprises, portant sur la Garenne Valentin (T.4)
- Autorisation de lancer cette 4^e et dernière tranche de travaux, dès l'obtention des subventions

Vote : à la majorité (6 abstentions).

Edifices publics

Murs d'enceinte du château

- Adoption de l'avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre après modification du programme pluriannuel des travaux de consolidation des murs du château
- Présentation et validation du dossier de consultation des Entreprises
- Autorisation de lancer la 1^{ère} phase de travaux, dès l'obtention des subventions

Vote : à l'unanimité.

MOYENS DES SERVICES

■ SERVICE PERSONNEL

Gestion des carrières - Avancement de grade

- Fixation du taux de promotion pour l'année 2007

Vote : à l'unanimité.

■ SERVICE FINANCIER

Tarifs, régies, participations Restaurant scolaire « Jacques-Prévert »

- Fixation du prix de confection et de livraison des collations servies à la Crèche intercommunale, à compter du 1^{er} octobre 2007

Vote : à l'unanimité.

ANIMATION ET VIE DE LA CITE

■ SERVICE CULTUREL

Programmation culturelle de septembre 2007 à mars 2008

- Présentation et validation du programme
- Fixation des droits d'entrée aux différents spectacles

Vote : à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

■ SERVICE GENERAL - INTERCOMMUNALITÉ

SIVU « de la Petite Enfance » Construction de la crèche intercommunale

- Adoption des avenants au marché de travaux

Vote : à l'unanimité.

Communauté de Communes de la Vallée de Clisson

- Présentation du rapport d'activités 2006

Le Conseil prend acte du bilan d'activités 2006

Syndicat Sèvre Aval, Maine et

Affluents (SEVRAVAL)

- Présentation du rapport d'activités 2006

Le Conseil prend acte du bilan d'activités 2006

Syndicat d'aménagement de la Moine

- Présentation du rapport d'activités 2006

Le Conseil prend acte du bilan d'activités 2006

■ SERVICE CULTUREL

Culture et Solidarités - Partenariat à intervenir entre la Ville et l'UDCCAS

- Décision d'appliquer le tarif réduit des spectacles culturels municipaux aux bénéficiaires des CCAS de Loire-Atlantique
- Adoption de la convention à intervenir avec l'UDCCAS

Vote : à l'unanimité.

AFFAIRES DIVERSES

Festival « Hellfest »

- Décision sur la programmation d'une troisième édition en 2008

Vote : à la majorité (pour : 19, non : 2, blanc : 1, abstention : 7).

Conseil Municipal du 18 octobre 2007

MOYENS DES SERVICES

■ SERVICE FINANCIER

Tarifs, régies et participations

- Fixation du prix de vente de l'eau potable et des redevances d'assainissement applicables au 1^{er} janvier 2008

Vote : à l'unanimité.

Emprunts, Subventions, Dotations

- Attribution d'une subvention complémentaire à l'association « École de danse de Clisson et sa Vallée »

Vote : à l'unanimité.

Budgets et comptes

Budget général et budgets annexes

- Adoption de la décision modificative n°2 au budget primitif 2007

Budget principal : à la majorité (six abstentions),
Budgets annexes : à l'unanimité.

Impôts, taxes, redevances

- Admission en non-valeur
- Vote : à l'unanimité.

■ SERVICE PERSONNEL

Gestion des carrières Modification du tableau des effectifs

- Transformation de postes

Vote : à l'unanimité.

CADRE DE VIE ET ESPACES PUBLICS

■ SERVICE URBANISME

Zone d'aménagement du Champ de foire et du centre-ville - Etude de programmation sous convention de mandat

- Présentation du bilan de liquidation de l'opération et autorisation de donner quitus à la SELA, maître d'ouvrage délégué

Vote : à la majorité (six abstentions).

Biens communaux Parc industriel de Tabari

- Cession d'un terrain à la Société JARDIN PRESTIGE

Vote : à l'unanimité.

Lotissement privé « Le Clos des Erables »

- Rétrocession d'une partie de la rue des Charmes et des équipements communs dudit lotissement dans le domaine communal

Vote : à l'unanimité.

■ SERVICE TECHNIQUE

Voirie - Village de la Promenade

- Dénomination d'une impasse privée

Vote : à l'unanimité.

Voirie - Signalisation route de Cugand

- Réhabilitation et remise aux normes des feux tricolores
- Demande de subvention

Vote : à l'unanimité.

Assainissement Secteur Nord-Est 1^è partie

- Validation de l'avenant n° 1 au marché de travaux et au contrat du coordonnateur de sécurité et de protection de la santé (mission SPS)

Vote : à l'unanimité.

Assainissement - Secteur de Gervaux

- Lancement de l'étude de faisabilité

Vote : à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

■ SERVICE GENERAL

Conseil municipal Commission permanente

- Création d'une Commission « Accessibilité aux personnes handicapées »

Vote : à l'unanimité.



Janvier - Conférence sur Olivier de Clisson



Janvier Voeux du Maire

Rétrospective 2007



Mars Fête du printemps



Mars - Les Gabiers de la Vallée



Février Semaine du conte



Avril Pôle santé



Avril Séjour à la montagne



Avril - Cérémonie du citoyen



Week-end hommage Olivier de Clisson



Mai - Inauguration du rond-point de l'Europe



Mai - Pont de la Vallée



Mai
Rendez-vous aux jardins



Juin «Pour les Arts graphiques»



Juin - Exercices pompiers à l'école



Juin
Fête de la musique



Juin - Hellfest



Juin
Montmartre à Clisson



Juillet - Championnat de France de tir à l'arc



Embrasement du château



Juillet
Gymnase Collège Cacault



Août
Pont de la ville



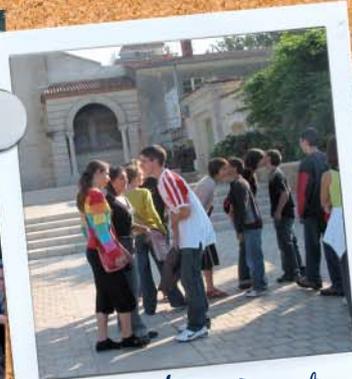
Août - Les Médiévales



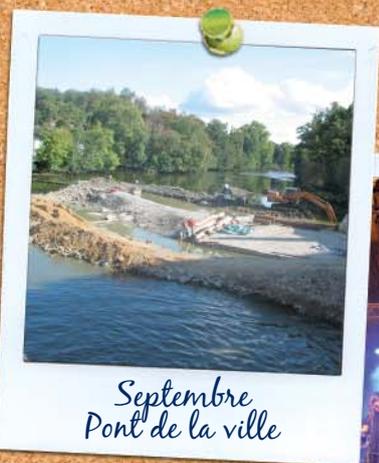
Septembre
Journée du patrimoine



Match caritatif



Septembre - Rencontre
Conseil Municipal des Jeunes



Septembre
Pont de la ville



Septembre
Nuit des Fées

© Sabine Adélaïde



Octobre - Crèche intercommunale



Octobre - Expo 100^e
anniv. asso. maires de France



Novembre - Inauguration
de la crèche



Repas annuel des seniors
de Clisson



Décorations de Noël faites par les
lycées Charles Peguy et de Briacé.

Bienvenue aux NOUVEAUX COMMERCANTS



UN CHAT SUR UN TOIT
Véronique BRICAUD
Objets de décoration - Cadeaux

11 rue des Halles
44190 CLISSON
Tél. 02 40 43 58 49

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h. Le dimanche de 10h à 13h.



NEW MODEL'S
Mevlut et Ozgur ALTUNDAG
Prêt-à-porter homme et femme

23 rue des Rémouleurs
44190 CLISSON
Tél. 06 03 08 27 39

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h.



P.A.U.S.E.
Prestation d'Assistance d'Urgence et Secrétariat
Catherine Renaud
Secrétaire Comptable Indépendante.
Assistance en secrétariat à destination des
Associations, artisans, PME-PMI,
professions libérales.

ch.renaud@free.fr
Tél. 06 74 66 40 68



ALADIN
SIHAMMOU Anasse et Stéphanie
Restauration rapide, spécialités orientales,
tajines et couscous, sur place ou à emporter

3 rue de la Collégiale

Ouvert : du mardi au jeudi de 12h à 14h30 et de 18h30 à 22h, du vendredi au dimanche de 12h à 22h30.

■ MOT DE L'OPPOSITION

Au service de l'intérêt général !

*** En septembre Jean-Pierre Coudrais révélait qu'une entreprise d'une centaine de salariés n'avait pas reçu l'écoute qu'elle attendait de la part de la communauté de communes. Elle s'était donc implantée ailleurs. L'objectif de cette remarque, était de pointer un dysfonctionnement afin d'y remédier.*

La première réaction de Monsieur Payen se résume en 20 lignes sur un sujet qu'il ne connaissait pas !!! Au conseil du mois d'octobre, au nom du groupe majoritaire, il lit une nouvelle déclaration qui insinue que nous sommes des menteurs et utilise la langue de bois de certains politiciens. Cependant, l'enquête d'une journaliste a rétabli la vérité. Ce que nous disions était vrai.

Si nous intervenons en conseil municipal, c'est pour défendre les intérêts des Clissonnais et dans cette circonstance leur emploi. Sans arrière-pensée nous recherchons toujours la vérité des faits.

*** Actuellement nous travaillons avec l'équipe majoritaire à la finalisation du plan local d'urbanisme. A chaque séance de travail, nous sommes très soucieux de la protection du centre ville, des milieux naturels. Nous défendons l'idée d'une densification raisonnée de l'habitat, nous veillons à protéger le caractère des villages et l'espace viticole. Notre proposition d'une offre de logements de qualité et accessibles à tous a été prise en compte. Nous sommes vigilants à ce que tous les propriétaires de terrains soient traités sans favoritisme.*

En tant qu'élus d'opposition, nous avons œuvré pour l'intérêt général et avons contribué à la mise en place d'un P.L.U. intéressant pour l'avenir de Clisson.

Fiers du travail accompli, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous offrons nos meilleurs vœux pour 2008.

Les élus minoritaires

RÉPONSE À L'OPPOSITION

Polémiquer à l'approche d'une échéance électorale fait partie sans doute de la stratégie du groupe minoritaire. Pour nous, ce n'est pas de notre culture.

C'est pourquoi nous n'entendons plus répondre au groupe minoritaire sur ce sujet.

La compétence économique appartenant à la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson, nous avons enquêté auprès d'elle. La réponse négative a été lue lors du dernier Conseil Municipal.

S'il y a eu dysfonctionnement dans les services, nous devons en tirer les conclusions mais de grâce ne prenons pas le risque de mettre sur la place publique des querelles qui n'existent qu'à l'approche d'une échéance quelle qu'elle soit.

Concours de dessin « dessine-moi ta commune »

Organisé par l'association des Maires de France dans le cadre de leur 100^e anniversaire, un concours de dessin a été proposé aux élèves de Clisson.

**Le thème de concours était
« Je dessine ma commune ».**

La gagnante est Cyndi Guicheteau, élève de CM2 à l'école Jacques Prévert qui a su représenter la ville avec le château, la Sèvre et les différentes voies de circulation. Félicitation à cette jeune artiste qui a fait preuve d'imagination et de créativité.

Faisant suite aux séries de conférences et à l'importante exposition présentée à Clisson pour commémorer le sixième centenaire de la mort d'Olivier de Clisson,

L'association **CLISSON HISTOIRE et PATRIMOINE** édite un livre écrit par Philippe Richard :

Olivier de Clisson, Connétable de France, Grand seigneur breton 1336-1407



Olivier de Clisson naît en 1336 et meurt en 1407. Il a vécu au XIV^e siècle, époque douloureuse de guerres qui se succèdent sans fin (guerre de Cent Ans) et d'épidémies catastrophiques (la grande peste de 1350).

Et pourtant, à sa naissance tout semble sourire à l'héritier des Clisson : santé, fortune, lignage nobiliaire de haut rang. Mais le sort en décide autrement et à l'âge de sept ans, sa destinée bascule. Son père est exécuté à Paris et le jeune Olivier est brutalement banni de son pays, privé de tous ses biens, exilé en Angleterre.

Grâce à un caractère hors du commun et à des dons personnels exceptionnels, il domine tous les revers de cette période tourmentée et s'impose comme chef de guerre victorieux à la tête des armées de France. Avec son compagnon d'armes, Bertrand Du Guesclin, il rejette les Anglais dans leurs fiefs d'Aquitaine et du Sud-Ouest.

Olivier fait preuve également de ses qualités d'administrateur et de gestionnaire compétent des affaires du royaume, lors de l'aventure éphémère du gouvernement des « Marmousets ».

Grand serviteur de la France, il meurt à Josselin, au cœur de la Bretagne, à l'âge de soixante et onze ans. On le qualifie de dernier grand féodal du Moyen Age.

Cet ouvrage abondamment illustré et préfacé par Yvonig GICQUEL, retrace de façon descriptive, la vie et l'action de ce personnage historique, emblématique, de la ville de Clisson.

■ Editions OPERA

Format du livre : 26 x 17.5 cm - 96 pages – prix public 24 €

En vente à l'Office de Tourisme et dans les librairies Clissonnaises

Rétrospective... Rétrospective... Rétrospective... Rétrospective...

SAINTE BARBE

Le 15 décembre, le centre d'incendie et de secours de Clisson a fêté sa traditionnelle Sainte Barbe. Outre les avancements de grades remis ce jour, il est à noter 3 remises de décorations pour 20, 25 et 30 années de service.

De nombreuses années au service de la population qui méritent bien d'être soulignées. Il s'agit du sergent chef BLANLOEIL Didier pour 30 ans de service, du sergent chef ERAUD Christophe pour 25 années de service et du commandant ARISTE Philippe pour 20 années de service.



Prolongez « la nuit des fées » chez vous

Retrouvez tous les artistes du festival « La Nuit des Fées » dans un sublime coffret compilation.

Le label Clissonnais Prikosnovénie vous invite dans ses contrées magiques avec un carnet de voyage illustré et une compilation de ses plus belles voix féeriques (16 morceaux inédits dont 6 enregistrés à Clisson).

Un beau cadeau à offrir ou à s'offrir.

■ Disponible à
la Très Petite Librairie de Clisson
ou sur www.prikosnovenie.com



HOMMAGE A MONSIEUR HINIKER



Pour un dernier adieu :

Qu'il soit rendu hommage à cet homme d'honneur et de convivialité, de rigueur, avec la devise de toute sa vie résumée en un seul mot : servir.

R. Hiniker né le 5 février 1924 ; dans sa Lorraine natale récemment redevenue française les cloches de Spincourt sonnent pour son baptême.

Le courage et la ténacité il les tire de cette terre de Verdun. Engagé volontaire, attaché à l'état major de Dakar, il rejoint l'école militaire d'officiers du matériel blindé de Bourges.

Promu officier, sa carrière s'échelonne sur plusieurs continents : de l'Algérie et Maroc à l'Indochine, de l'Allemagne à la Côte d'Ivoire, de Madagascar au Sénégal et pour finir à Bruz près de Rennes.

Arrivé au pays de son épouse, dans notre belle cité du Connétable qu'il aime beaucoup, il n'a toujours qu'un désir : servir !

Pendant de nombreuses années, s'intégrant dans la vie clissonnaise il oeuvre auprès des anciens combattants et auprès du club des retraités dont il est président et qu'il soutient de toute son opiniâtreté.

Enquêteur auprès du tribunal administratif de Nantes, méticuleux avec beaucoup de rigueur et d'impartialité, il remplit les très nombreuses missions dont il a la charge jusqu'à sa toute dernière en Mars de cette année.

Avec le regret si profond de son départ, nous tous, voisins, amis, collègues, il restera dans nos mémoires un homme exceptionnel, dont nous avons besoin de nous inspirer.

A son épouse, nous témoignons de toute notre profonde sympathie ainsi qu'à ses enfants et toute sa famille.

Adieu Monsieur Hiniker
Mardi 6 novembre 2007

DISTINCTION DU CERCLE CELTIQUE

Le Cercle Celtique Olivier de Clisson a été nommé groupe de **1^{ère} Catégorie de la Confédération WAR'L LEUR**. Cette distinction a été obtenue pour la grande qualité de leurs spectacles au cours de la saison 2007.

PRÉSIDENTE DU CLUB DES RETRAITÉS.



Lors de l'Assemblée Générale réunie suite au décès de Monsieur Hiniker, un nouveau bureau a été élu :

- Madame Arlette Guillaumie, Présidente
- Madame Herbreteau, secrétaire
- Monsieur Pavageau, Trésorier.

La réunion des membres de l'association s'est clôturée autour d'un goûter convivial.

CRÉATION D'UN NOUVEL ORCHESTRE

Après la réunion d'information du 14 novembre, la Société Musicale de Clisson a annoncé la formation d'un nouvel orchestre, ouvert à tous les instruments (vent, corde, percussion...). Celui-ci sera placé sous la direction de Nicolas Jounis chef d'orchestre professionnel.

Une quinzaine de musiciens ont déjà fait part de leur intérêt pour ce nouvel ensemble et un appel est lancé aux instrumentistes qui veulent rejoindre la formation.

La première répétition est programmée le dimanche 13 janvier à partir de 10 heures à la maison des Associations.

■ **Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. Leray au 02.40 54.48.95.**

STAGE SON ET LUMIERE

Ce stage s'adresse à toutes personnes souhaitant découvrir les métiers « techniques du spectacle ».

Contenu de la formation : approche théorique et pratique des différentes régies :

- générale,
- électricité,
- son
- lumière.

Formateur :

- **Morguy PAPIN**, référent lumière son au sein de l'association ANIMAJE, centre des jeunes de Clisson, et responsable du studio enregistrement sur le pôle de Saint-Hilaire-de-Clisson
- **Pierre CONGRATEL**, permanent au « lieu unique » à Nantes en tant qu'ingénieur du son.

■ **Animaje**,
rue des Cordeliers - 44190 CLISSON.
e-mail : animaje@wanadoo.fr

MASTER CLASS

ARTISSIMO propose pour l'année 2007/2008 différents master class, à savoir :

- 4 séances de travail avec Daniel Givone, ouvertes à tous les guitaristes quel que soit le niveau
- 4 séances de travail avec Iacob Miacuca, ouvertes aux violonistes à partir de 6 années de pratique
- 4 séances de travail avec Jacques Julienne, ouvertes aux accordéonistes

Ces différents master class se réuniront pour un concert commun, dates en cours d'élaboration. et donc travailleront sur un répertoire commun.

■ **Artissimo, école de Musique**,
26 rue de la Madeleine - 44190 CLISSON
e-mail : martine.foucher-bricaud@tiscali.fr

Expo 100^e anniversaire de l'association des Maires



Dans le cadre du 100^e anniversaire de l'association des Maires de France, certains élèves des écoles de Clisson sont venus visiter l'Hôtel de Ville.

A l'occasion de ces visites, ils ont pu profiter de l'exposition mise en place par les services de la mairie expliquant leur rôle et leur importance pour le bon fonctionnement de la commune.

L'exposition était à destination des enfants mais aussi des adultes. Elle retraçait aussi l'histoire des maires qui se sont succédé à

Clisson, de la Révolution Française à nos jours.

Le personnel du service « Cadre de Vie » a expliqué aux plus jeunes ce qu'est le Plan Local d'Urbanisme et à quoi il sert. Après ces explications, ils ont pu voir des arrêtés municipaux puis ils ont posé toutes leurs questions en salle de Conseil Municipal.

Très intéressés par cette visite pédagogique les enfants ont pu remplir entièrement leur questionnaire, préalablement réalisé par le responsable du secteur enfance de la ville.

ESPACE EMPLOI

LA VILLE DE CLISSON RECHERCHE UN PEINTRE

• Missions :

Sous l'autorité du responsable du service bâtiment Vous serez chargé(e) :

- de l'exécution des travaux de peinture, de plâtrerie, de carrelage et faïence pour l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux ou la réalisation de travaux neufs,
- participer ponctuellement à l'activité des autres équipes du centre technique municipal.

• Profil souhaité :

- Expérience en maintenance de bâtiment
- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Créativité et qualités relationnelles
- Capacité d'adaptation et polyvalence
- Permis B

• Rémunération : statutaire

Poste à pourvoir le plus rapidement possible.

■ Merci d'adresser une lettre de candidature + CV à :

Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, B.P.1 9117
44191 Clisson Cedex

MESSAGE DU COMITE DE JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND CLISSON-KLETTGAÜ

Le Comité recherche pour 2008, ou pour les années suivantes des associations susceptibles de faire le déplacement en Allemagne, lors de week-end, et ensuite de recevoir leurs homologues Allemands, en vue d'échanges sportifs, dans le domaine des activités suivantes :

- Rollers
- Ping-pong
- Badminton.

Nous vous demandons de nous communiquer la liste des clubs concernés par ces disciplines dans votre commune. D'avance merci.

■ **Contact** : Loïc Manguet (02 40 54 71 28)

Claudine BOURMAUD (02 40 03 95 90)

e-mail : saintluminedeclisson@free.fr

www.acaclisson.com

L'Association des Commerçants et Artisans de Clisson (l'ACAC) est désormais sur le net. Lancé en août dernier, le site a déjà reçu de nombreuses visites.

Ce site complet regroupe 36 commerces de Clisson sur 60 adhérents à l'association. Il est destiné aussi bien aux professionnels qu'au grand public et propose plusieurs services comme les horaires d'ouverture, les spécificités du magasin, les moyens de paiement ou encore le plan d'accès.

■ Site disponible à l'adresse suivante : www.acaclisson.com

Brèves... Brèves... Brèves... Brèves...

CONTENEURS DE COLLECTES DE VETEMENTS



Pour la collecte des vêtements de seconde main, textiles usagés, chaussures et linge de maison, un conteneur vient d'être installé route de Gorges, rue du Cep, rue St Gilles. Pour les vêtements en bon état, l'association « Vestiaire solidarité » continuera à les récupérer. Renseignements au 02 40 54 30 75.

A quoi servent vos dons :

Les vêtements donnés au Vestiaire solidarité seront redistribués gratuitement aux personnes les plus démunies vivant sur notre territoire. Les conteneurs gérés par le Relais Atlantique (basé à St-Herblain) ont quant à eux un but socio-économique. Les recettes générées par vos dons sont réutilisées exclusivement pour la création d'emplois (collecte, tri, vente, transformation de ces vêtements).

Ce que deviennent vos vêtements :

50% de vos vêtements servent une seconde fois en France dans le réseau des boutiques Ding Fring ou en Afrique. 35% partent au recyclage en chiffon d'essuyage, matériaux isolants, moquette... les 15% restant partent en tout venant.

Naissances

MAI - RECTIFICATIF
 FLEURANCE Lou Anne
 BONNET Anaïs
AOÛT
 GILLET Helori
 DROUARD Caume
 DOURNEAU Hugo
 GRIMAULT Morgane
SEPTEMBRE
 BAUDRY Jules
 BELLARDE Chloé
 GOUY Lucas
 GARRIVET Jade
 BODINEAU Nolah
OCTOBRE
 POILANE-MACE Enzo
 MOLÉ Savanah
 VALLÉE Alexandre
 CORDEROCH Mathieu

Mariages

AOÛT
 LIPREAU Christelle - LAMBERT Jean
 VERLYNDE Claire - JOLYS Ludovic
 HERVOUETTE Murielle - SALZAT Laurent
 MANGEOT Charlotte - LEHOURS Ludovic
SEPTEMBRE
 PRUD'HOMME Erika - PICHAUD Matthias
 ROBIDAS Emilie - MARTIN Silvère
 DEROO Servanne - LAVOQUET Gilles
 POTIER Céline - RAYNARD Jérôme
 KHOURI Nadjina - RAWAS Kamal
 BESNIER Virginie - LOIRAT Stéphan-David
 DELARUELLE Elodie - THEVENIN Matthieu
OCTOBRE
 LOUET Dorothee - POIREL Nicolas

Décès

AOÛT
 BRAUD Marguerite - 92 ans
 FISSON Vve MERLAUD Andrée - 85 ans
SEPTEMBRE
 BROCHARD Vve MOUILLE Denise - 83 ans
 BERNON Vve CARUELLE Yolande - 83 ans
 FOURNOL Etienne - 82 ans
 DERLON Anne-Laure - 27 ans
 REDUREAU Vve POHU Denise - 84 ans
OCTOBRE
 BLAIN Odile - 62 ans
 BIGNAUD Marcel - 84 ans
 MURZEAU Vve MERCERON Paulette - 77 ans
 PAPIN Vve PAQUEREAU Marthe - 90 ans
 PELLERIN Vve RORTAIS Marie-Thérèse - 57 ans

Les personnes ne souhaitant pas voir figurer leur identité sur la rubrique "état-civil" du Clisson Magazine, doivent le signaler en mairie.

Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves

L'ATELIER DU MARDI

La Caisse d'Allocations Familiales organise sur Clisson « L'Atelier du mardi ». Cet atelier est fait pour sortir et prendre du temps pour soi, pour participer à un groupe et s'organiser ensemble : loisirs créatifs, sorties, participer à des projets... ou encore pour rencontrer d'autres personnes, partager, échanger.

Avec le groupe, la conseillère vous accueille dans un cadre agréable et convivial tous les mardis de 9h00 à 12h00.

■ **Contact** : Catherine Taillée – Conseillère en économie sociale et familiale
 2, rue du Docteur Doussain – 44190 CLISSON
 Tél : 02 40 54 37 97

L'ASSOCIATION POUR LA PAIO DU VIGNOBLE NANTAIS

vous informe de la fermeture de ses services :
 du lundi 24 décembre 2007 au soir au mercredi 2 janvier 2008 au matin.

L'équipe vous remercie de votre compréhension et vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

HORAIRES :

- le lundi : 9h-12h30 et 13h30-15h
 - du mardi au vendredi : 9h-12h30 et 13h30-17h
 en dehors de ces horaires et les jours de fermeture vous pouvez laisser un message sur répondeur ou par mail.

■ PAIO DU VIGNOBLE NANTAIS

Maison de Pays – Allée du Chantre
 B.P. 9133 – 44191 CLISSON CEDEX
 Tél. 02 40 36 09 13 – Fax 02 40 36 09 14
 e-mail : paioduvignoblenantais@wanadoo.fr

COORDONNEES DE SERGE POIGNANT



Si vous souhaitez rencontrer Serge Poignant, vous pouvez prendre rendez-vous à sa permanence en appelant au 02 40 06 20 57.

Si vous souhaitez lui écrire, vous pouvez adresser votre courrier à :

■ **Permanence parlementaire de Serge Poignant**
 290, route du Loroux-Bottereau
 BP 22604
 44115 BASSE GOULAIN

Vous pouvez également utiliser la télécopie au 02 40 06 05 01 ou le courrier électronique : serge.poignant@wanadoo.fr

VOUS ÊTES PRÉOCCUPÉ PAR LA CONSOMMATION D'ALCOOL D'UN PROCHE, D'UN AMI.

Des professionnels de l'alcoologie vous proposent des entretiens gratuits de soutien et d'information **une fois par mois de 14h00 à 20h00 au Loroux-Bottereau ou à Saint Philbert de Grand Lieu.**

Nous répondrons à vos questions et réfléchirons avec vous sur différents thèmes (les conséquences de l'alcoolisation, la solitude, la rechute...).

■ Pour prendre rendez-vous :

CHS de Montbert - Fédération de Santé Publique
 Axe alcoologie - Tél : 02 40 80 23 80 ou 02 40 80 23 97

Chaque 1^{er} lundi du mois de 14h à 19h soit les lundis 7 janvier, 4 février et 3 mars à l'enclos de la Commune Libre du Fief des Pommiers – Rue Du Buffet –
Collecte de bouchons alimentaires au profit de l'association
« 1 bouchon, 1 sourire » parrainé par Jean-Marie Bigard pour payer les frais de fonctionnement d'un orphelinat à Madagascar et acheter des fauteuils roulants.

24 décembre

Aux portes des églises : Vente de bougies de Noël. Les bénévoles du Secours catholique de Clisson remercient les habitants pour la vente de bougies de Noël « oui, partout votre don agit ».

26-27-28 Décembre

Stage de basket

Complexe Sportif du Val de Moine
 Renseignements : 06 32 29 69 78

29-30 décembre

Tournoi de Noël - Etoile de Clisson Basket
 Complexe Sportif du Val de Moine

07 janvier

Galette des Rois - l'AVF Clisson
 Cercle Olivier Clisson de 15h à 19h

07 janvier

Conférence organisée par l'Université Permanente : Le Docteur Francine Brulin abordera le thème « Mémoire et Drogue ». 14h30 au Cinéma le Connétable

08 janvier

Connaissance du Monde : Maroc, Marrakech et le sud marocain.
 Cinéma le Connétable à 15h et 20h30

12 janvier

Galette des Rois

l'association « Pour les Arts Graphiques en Vallée de Clisson » organise pour tous ceux qui sont intéressés par leurs actions un moment de convivialité - 18h, à la Mairie du Fief des Pommiers Rue du Buffet

13 janvier

MASTER CLASS jazz manouche violons intervenant Iacob Miacuca .

Pour tous renseignements, inscriptions à Artissimo : 06 23 47 05 14 ou martine.foucher-bricaud@tiscal.fr

17 janvier

Réunion mensuelle

de la LLL Sèvre et Maine allaitement
 Inscriptions auprès de Françoise Clenet- Grenon 02 40 36 02 72
 Cercle Olivier Clisson à partir de 9h30

19 janvier

Tir à l'oiseau 14 h au Jardin d'arc

Loto et Galette des rois
 18 h au Cercle Olivier de Clisson
 Cie d'Arc Olivier de Clisson

20 janvier

Concert :

« Les 5000 doigts du docteur K »
 Espace Saint-Jacques à 17h

26 janvier

Concours de Tarot

Tarot Club Clissonnais
 Cercle Olivier de Clisson
 Inscriptions sur place : 10 €

3 février

Tournoi inter-club

Complexe sportif Cacaault de 9h à 19h

3 février

Festi'jeux

L'Association des Pas Perdus vous propose de participer, seul ou en famille, à son rendez-vous annuel et gratuit, des «festi'jeux». Boissons et goûter disponibles sur place. De 14h30 à 18h au Cercle Olivier de Clisson
 Contact : Sylvie au 02 40 54 05 80

4 février

Conférence organisée par l'Université Permanente : Jacques Boisleve abordera le thème « Julien Gracq : Regards croisés »

14h30 au Cinéma le Connétable

10 février

Goûter musical

Amitié France Roumanie
 15h au Cercle Olivier de Clisson.

10 février

MASTER CLASS jazz manouche guitares intervenant Daniel Givonne.

Pour tous renseignements, inscriptions à Artissimo : 06 23 47 05 14 ou martine.foucher-bricaud@tiscal.fr

12 février

Connaissance du Monde : Birmanie, l'or de l'Asie d'Alain Mahuzier.

Cinéma le Connétable à 15h et 20h30

14 février

Réunion mensuelle

de la LLL Sèvre et Maine allaitement
 Inscriptions auprès de Françoise Clenet- Grenon (02.40.36.02.72.)
 Cercle Olivier Clisson à partir de 9h30

16 février

Théâtre : « Balbutiements »

Cie Rachel Mademoiselle
 Espace Saint- Jacques à 20h30

17 février

LOTTO

SAC de Clisson - Gymnase CACAULT à 14h

24 février

MASTER CLASS jazz manouche violons

intervenant Iacob Miacuca.
 Pour tous renseignements, inscriptions à Artissimo : 06 23 47 05 14 ou martine.foucher-bricaud@tiscal.fr

3 mars

Conférence organisée par l'Université Permanente : Jean Griffan parlera de

« Marquis de Dion, pionnier de l'automobile et homme politique nantais ». 14h30 au Cinéma le Connétable

8 mars

Concert : « Timimoun »

Espace Saint- Jacques à 20h30

9 mars

MASTER CLASS Jazz manouche accordéons intervenant Jacques Julienne.

Pour tous renseignements, inscriptions à Artissimo : 06 23 47 05 14 ou martine.foucher-bricaud@tiscal.fr

23-24 mars

Arrow head dans Clisson et ses parcs

Cie d'Arc Olivier de Clisson

30 mars

Pause Musicale

« Petit déjeuner musical » classe violons + classe flûte traversière + classe pianos
 Chapelle St Jacques de 9h30 à 11h30

Clisson Magazine - Revue municipale d'information - Tirage 3400 exemplaires

Directeur de la Publication :
 Bernard Bourmaud - Maire

Rédaction :
 Audrey Chichet - Service de la Mairie

Conception - Réalisation, Régie publicitaire :
 Baudry Com'Impression - Clisson - Carole Fredet - Françoise Brossard

Distribution - La Poste

Dépôt légal - Octobre 2007

Hôtel de Ville - B.P. 9117 - 44191 Clisson Cedex - Tél. 02 40 80 17 80

Fax. 02 40 80 17 66 - Courrier électronique : contact@mairie-clisson.fr

Crédits photos :

Concours regards d'automne (2006)
 Services de la Mairie - Baudry communication
 Prikosnovénie - CDIS - X

"La reproduction même partielle des articles et des illustrations parus dans les revues est interdite"

Agenda